

Message de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de la Fédération nationale de la presse française le 12 décembre 1994.

Il y a cinquante ans, naissait la Fédération nationale de la presse française. La plupart de ses membres sortaient tout juste de la clandestinité, où, avec des moyens de fortune, ils avaient assuré la permanence d'une presse libre. Quelque temps auparavant, une ordonnance du gouvernement provisoire donnait aux journaux de la Libération un statut visant à les protéger contre les grands intérêts économiques et financiers. Beaucoup de temps a passé. La situation économique des entreprises de presse a été transformée.

- Pourtant, vous tous, représentant des publications de toutes sortes, vous avez beau être différents, ensemble vous contribuez, à l'image de vos glorieux prédécesseurs, au pluralisme de l'information. Ensemble, vous témoignez d'un souci qui est le mien, comme celui de tout citoyen attaché à la démocratie : défendre la liberté de la presse.

- Tout avait d'ailleurs été dit et bien dit dans l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : "La libre communication des idées et des opinions est un des biens les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi".

- Aujourd'hui, la presse écrite comme la presse audiovisuelle sont, pour la première fois dans notre histoire, indépendantes du pouvoir politique, sans réserve, sans exception et sans restriction. Je sais à quel point votre fédération veille à ce que la liberté d'expression telle qu'elle est définie depuis 1789 soit préservée dans le respect des autres libertés publiques. Vous avez là un rôle décisif, dès lors que l'on sait bien qu'il n'y a pas de meilleurs défenseurs de la liberté de la presse que ceux qui exercent leur métier en recherchant modestement mais sûrement la vérité.\